



Référendum

contre la loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (loi sur l'e-ID, LeID)

Aboutissement

La Chancellerie fédérale suisse,

vu l'art. 66 de la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques¹,
vu le rapport de la Section des droits politiques de la Chancellerie fédérale
sur le résultat de la vérification des listes de signatures à l'appui de la demande
de référendum contre la loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique
et d'autres moyens de preuves électroniques (loi sur l'e-ID, LeID)²,

décide:

1. La demande de référendum contre la loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (loi sur l'e-ID, LeID) a abouti, les 50 000 signatures valables exigées par l'art. 141, al. 1, de la Constitution ayant été recueillies.
2. Sur 55 683 signatures déposées, 55 344 sont valables.
3. La présente décision sera publiée dans la Feuille fédérale et communiquée à:
E-ID 2.0, E-ID-Gesetz-NEIN, 8000 Zürich
Freunde der Verfassung, 3000 Bern
MASS-VOLL!, Postfach, 8021 Zürich
Piratenpartei Schweiz, 3000 Bern

7 mai 2025

Chancellerie fédérale suisse:

Le chancelier de la Confédération, Viktor Rossi

¹ RS 161.1

² FF 2025 20

Référendum contre la loi fédérale du 20 décembre 2024 sur l'identité électronique et d'autres moyens de preuves électroniques (loi sur l'e-ID, LeID)

Signatures par canton

Canton	Signatures	
	valables	non valables
Zurich	10 935	113
Berne	8 479	18
Lucerne	2 672	3
Uri	532	1
Schwyz	2 613	0
Obwald	574	1
Nidwald	382	22
Glaris	165	0
Zoug	1 086	7
Fribourg	907	12
Soleure	1 538	10
Bâle-Ville	1 114	3
Bâle-Campagne	2 407	36
Schaffhouse	775	1
Appenzell Rhodes-Ext.	533	1
Appenzell Rhodes-Int.	150	0
Saint-Gall	3 915	5
Grisons	1 299	17
Argovie	4 982	12
Thurgovie	2 553	0
Tessin	1 370	11
Vaud	2 759	42
Valais	1 086	19
Neuchâtel	504	0
Genève	1 740	5
Jura	274	0
Suisse	55 344	339